



EXCOSUP SOCIAL

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ LIBRE

CONTRAT D'INSCRIPTION

INSCRIPTION EN CLASSE PRÉPA SOCIAL

Quel concours souhaitez-vous préparer?

- Assistant de service social (ASS)
- Éducateur spécialisé (ES)
- Éducateur de jeunes enfants (EJE)
- Moniteur éducateur (ME)

CANDIDAT *Cette inscription n'entre pas dans la procédure PARCOURSUP*

À REMPLIR PAR L'ÉTUDIANT

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

☎ _____

@ _____

Niveau d'étude : Terminale : Série _____

Baccalauréat : Série _____ Année _____ Mention _____

Autre : _____

PARENTS

- Même adresse que le candidat

Autre adresse _____

Nom du père _____ Profession _____

☎ _____

@ _____

Nom de la mère _____ Profession _____

☎ _____

@ _____

À REMPLIR PAR LES PARENTS
S'ILS FINANCENT LA FORMATION

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente du verso. Le paiement d'un acompte vaut acceptation de ces CGV.

Date

Signature



EXCOSUP SOCIAL

ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ LIBRE

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions **sont indépendantes de PARCOURSUP.**

Inscrivez-vous via notre site Internet www.excosup.fr ou par courrier :
EXCOSUP Inscriptions – 12, rue Hautefeuille – 75006 Paris

Pièces à fournir à l'inscription :

- Le contrat d'inscription rempli, daté et signé
- Une photographie d'identité de format classique
- Les photocopies des bulletins scolaires des 2 dernières années
- Le relevé de notes du baccalauréat pour les candidats bacheliers
- La photocopie d'une pièce d'identité de l'émetteur du chèque
- Un acompte de 300€ sous forme d'un chèque à l'ordre d'EXCOSUP ou d'un paiement en ligne sur www.excosup.fr



Pièces à fournir en juin :

- Les photocopies complémentaires des bulletins scolaires de l'année écoulée
- La photocopie du relevé de notes du bac pour les bacheliers
- La demande d'affiliation à la sécurité sociale étudiante remplie et signée
- Une attestation de responsabilité civile individuelle scolaire et extrascolaire (mentionnant « stage d'étude »)
- Le solde de la scolarité comme indiqué page 6.

CONDITIONS D'ANNULATION

La préparation annuelle : L'annulation est possible jusqu'au 15 novembre de l'année universitaire.

Elle doit être envoyée en lettre recommandée. L'annulation prend effet le lundi suivant la date de réception, le cachet de la poste faisant foi. La somme remboursée est calculée au prorata des cours dispensés. Une somme forfaitaire de 300 € sera retenue pour frais de dossier. Passée cette date, aucune annulation ne pourra être prise en considération, quel que soit le motif, même en cas de maladie, accident ou renvoi.

Clause attributive de compétence : En cas de contestation par l'une ou l'autre des parties et à quelque titre que ce soit, il est fait attribution de compétence au profit du tribunal d'instance du sixième arrondissement de Paris dans la limite de son taux de compétence ou au tribunal de grande instance de Paris, au-delà de sa compétence.

L'inscription implique la connaissance du fonctionnement et l'acceptation totale de nos conditions.

Contrat à renvoyer ou à déposer à cette adresse uniquement :
EXCOSUP Inscriptions – 12, rue Hautefeuille – 75006 Paris – Tél. 01 46 34 06 33